

# Vers un nouveau modèle énergétique

« Smart Périgord » a pour objectif de déployer un réseau d'alimentation en énergie « intelligent ». Les projets des trois sites choisis comme « démonstrateurs » sont à l'étude.

La loi de la Transition énergétique pour la croissance verte fixe des objectifs ambitieux aux collectivités afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer la consommation énergétique finale mais aussi favoriser le développement des énergies renouvelables...

Celle-ci renforce l'action du Syndicat départemental d'Énergies de la Dordogne en la matière. « Les enjeux sont colossaux », s'exclame le président, Philippe Ducène. « Il existe des solutions à une problématique mondiale, rendues possibles grâce aux progrès de la technologie, à condition que les actions engagées soient au service d'un projet de territoire, défini par les acteurs locaux. »

### Une démarche participative

Ainsi, le SDE 24 a engagé la démarche « Smart Périgord », il y a deux ans, en partenariat avec le bureau d'études parisien Tactis, en se dotant d'un comité d'experts. Une trentaine d'acteurs du tissu économique, social et environnemental de la région ont répondu à l'appel public à contribution lancé en septembre dernier, comme l'Agence de développement et d'innovation ALPC,

CEA tech (commissariat à l'énergie atomique), l'université de Bordeaux, l'Ademe, la Caisse des dépôts... ou encore la société spécialisée dans l'éclairage public Cometa.

Ce 8 février, tous se sont réunis pour le 3<sup>e</sup> Conseil de l'innovation, afin d'entreprendre un travail collaboratif sur la mise en œuvre des projets des trois « démonstrateurs ».

Saint-Léon sur Vézère a été le premier à manifester son intérêt pour le programme Smart Périgord. Ce village rural touristique dispose d'un camping au bord de la Vézère, et d'un centre-ville attractif pour son patrimoine historique. « On consomme plus d'énergies l'été que l'hiver ! », s'exclame le maire, Frédéric Malvaud. « L'autonomie énergétique villageoise » est visée, par la production d'énergies renouvelables, avec des panneaux photovoltaïques sur les toits (importantes surfaces à exploiter), le développement de l'hydroélectricité grâce à une retenue à l'entrée du village... Saint-Léon pourra être aussi le lieu d'expérimentation Li-Fi, un réseau wifi lumineux basé sur l'éclairage public.

Pour le lac de Neufont, il s'agit



Une trentaine d'experts publics ou privés ont planché sur des solutions de mobilité durable, et de stockage d'énergie face au problème de l'intermittence de la production d'énergie renouvelables.

Emma LASSORT

d'inclure la performance énergétique au cœur du projet de rénovation du site qui appartient au Grand Périgord depuis le 1<sup>er</sup> janvier. La production photovoltaïque et un système de stockage hydrogène semblent être privilégiés.

Dans l'agglomération de Périgueux, les réflexions s'orientent vers

une centrale photovoltaïque sur un parc de logements sociaux, une ombrière de parking photovoltaïque sur une zone d'activité économique ZAE, et une production hydroélectrique sur des retenues de l'Isle destinée à l'autoconsommation de proximité...

Plusieurs sites sont retenus dans le cadre d'une politique de renouvellement urbain, au fil de la rivière : le Gour de l'Arche, le quartier de la gare, la guinguette de Boulazac, les retenues des Mounards et du Seuil de Rhodas.

Il est également prévu, comme pour les deux précédents projets, un service de vélo-partage électrique connecté.

Des ateliers thématiques programmés au cours de ce premier trimestre devraient permettre d'affiner ces propositions et projets. Une fois que les études de faisabilité seront réalisées, suivra l'étape du montage des dossiers de financement pour pouvoir installer, avant la fin de l'année, les équipements de production, de stockage et de supervision...

Emma LASSORT

## NOUVELLE AQUITAINE

### Le Ceser en pleine mutation

Lors de ses vœux à la presse, le président du Conseil économique, social et environnemental régional, Jean-Pierre Limousin, est revenu sur 2016 et a évoqué l'avenir.

Le Conseil économique, social et environnemental (Ceser) Nouvelle-Aquitaine est constitué, à titre provisoire, de 266 conseillers (contre 120 auparavant) issus des trois ex-Ceser Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

La période de transition a débuté il y a un an et perdurera cette année avant l'installation, début 2018, d'une nouvelle assemblée (avec 180 conseillers) renouvelée à 75 % et totalement paritaire - en termes d'homme/femme, de représentation régionale et de collège. Un nouveau président et un nouveau bureau seront alors élus.



Jean-Pierre Limousin (à droite) avec plusieurs représentants du Ceser Nouvelle-Aquitaine.

FR AD

D'ici là, Jean-Pierre Limousin, qui a déjà annoncé qu'il ne briguerait pas la présidence en 2018, fait son job « à fond » : « Les trois implantations - Bordeaux, Limoges et Poitiers - ont été gardées pour être au plus près du territoire. Nous sommes une assemblée ouverte à l'ensemble du territoire, pas figée. Notre mission est de produire des contributions et de donner des avis pour éclairer la décision du Conseil régional en amont des délibérations sur ses politiques. Cette mission s'est poursuivie cette année. »

Pas facile pour cette assemblée de la société civile de travailler dans cette nouvelle configuration : « Nous avons eu une phase d'adaptation. Cette région est très vaste. Nous nous déplaçons partout dans le territoire. Mais nous utilisons aussi la visioconférence pour éviter des déplacements trop longs », explique

le président. Ce dernier tient à « la transparence financière des indemnités de ses membres » et souligne que son fonctionnement en 2016 a coûté moins cher qu'en 2015.

En 2016, le Ceser Nouvelle-Aquitaine a produit 44 avis, 5 rapports (sur l'habitat de qualité, l'économie circulaire, les dynamiques territoriales...) et organisé un colloque. 2017 sera également riche en publications. Ainsi, en juin, il sera question de la qualité des eaux territoriales. En juillet, place aux enjeux de l'intermodalité. En septembre, on parlera de la place essentielle des associations dans l'animation et la vitalité des territoires. En octobre, l'organisation de l'enseignement professionnel sera abordée. Le Ceser présentera égale-

ment son analyse, *Des aides régionales en matière de développement économique : harmonisation, suivi et préconisation*. Le regard de l'institution portera aussi sur le budget régional, le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire ou encore sur le futur Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, entre autres. Enfin, le Ceser a voulu apporter sa réflexion propre sur l'accueil des populations réfugiées en Nouvelle-Aquitaine (adoptée par l'ensemble de l'assemblée plénière le 15 décembre dernier). Et il intégrera cette question dans ses futurs travaux.

Anna DAVID

## HOMMAGE

### Un grand homme est parti

Ce samedi 11 février, Alain-Paul Bonnet, l'ancien homme politique brantômois était porté en terre avec l'affection de tous les siens.

De nombreuses personnalités politiques étaient venues rendre un dernier hommage au fils de l'ancien ministre Georges Bonnet. Parmi elles, on notait la présence de Colette Langlade, députée du Périgord Vert, le sénateur Bernard Cazeaux, l'ancien député Bernard Mazouaud, les conseillers départementaux Marie-Pascal Robert-Polin et Jeannik Nadal, le président de la Communauté de communes Dronne-et-Belle, ainsi que Jean Paul Couvy, le secrétaire général de la Préfecture représentant la préfète, et de nombreux élus locaux.

Sa fille, Bénédicte Bonnet-Vidon, évoqua avec beaucoup d'émotions « l'excitation positive créée par les

campagnes électorales ». De même, il adorait nous faire ses revues de presse. Il découpaient les articles importants et nous donnait sa vision. Il disait toujours : « la presse écrite ne disparaîtra jamais ».

Son fils, Patrick, expliqua tout l'amour qu'il portait à la ville de Brantôme dont il avait fait le centre de son monde... « C'était un homme au service de tous ».

Enfin, Monique Ratinaud donna sa vision de l'homme public, de l'homme politique local, de celui qui a apporté des modifications à la commune dont certaines ont entraîné des vives discussions à l'époque, comme la déviation par exemple. « Mais nous vous devons l'extension du groupe

scolaire, le développement de la Maison de Retraite qu'il a portée à 116 lits, la création du festival de danse, du concours hippique et bien d'autres choses. Vous avez un bilan conséquent que bien des élus pourraient vous envier. »

À l'issue de la messe, dite par le père Jean-François Lozano, Alain-Paul Bonnet fut conduit à sa dernière demeure dans le cimetière de Brantôme.

Jean-Pierre POUXVIEL

<sup>1</sup> Alain-Paul Bonnet fut député de la troisième circonscription de la Dordogne de 1973 à 1983, maire de Brantôme de 1965 à 1989, puis de 1985 à 2007, conseiller général du canton de Champagnac-de-Beaurivage de 1984 à 1992, et conseiller régional d'Aquitaine de 1973 à 1986.



De nombreuses personnalités du département ont assisté à la cérémonie.

Jean-Pierre POUXVIEL